



# PREMIÈRE MINISTRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le Comité de surveillance  
des investissements d'avenir



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30/06/2023

### REMISE DU PREMIER RAPPORT D'ÉVALUATION DE FRANCE 2030 AU GOUVERNEMENT PAR PATRICIA BARBIZET, PRESIDENTE DU COMITE DE SURVEILLANCE DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR,

La Présidente du Comité de surveillance des investissements d'avenir a remis au Gouvernement son rapport : « *France 2030 : lancement maîtrisé d'un plan d'investissements à impacts majeurs* ».

L'évaluation indépendante est conduite *in itinere*, vingt mois après le lancement du plan France 2030 par le Président de la République (octobre 2021).

Elle conclut au potentiel d'impacts exceptionnel de France 2030. Le plan devrait augmenter le PIB de 40 Md€ à 80 Md€ et créer 288 000 à 600 000 emplois à l'horizon 2030.

Doté de 54 Md€, France 2030 a déjà commencé à mettre en mouvement et à transformer les écosystèmes d'innovation. Au 30 avril, 1 900 projets innovants ont été soutenus, portés par plus de 2 200 acteurs lauréats.

Pour optimiser les effets du plan dans les années à venir, le Comité de surveillance formule vingt-quatre recommandations.

### UNE EVALUATION INDÉPENDANTE MENÉE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2023

Le Comité de surveillance des investissements d'avenir (CSIA) est chargé d'évaluer de manière indépendante les investissements stratégiques du plan France 2030. Présidé par Mme Patricia Barbizet jusqu'au 30 juin 2023, le Comité est composé de 4 députés, 4 sénateurs et 10 personnalités qualifiées.

La première évaluation de France 2030, achevée vingt mois après le lancement du plan, a été conduite à la demande de la Première ministre. Le CSIA a bénéficié à cet effet de l'assistance de l'Inspection générale des finances et a mobilisé plusieurs équipes d'évaluation socio-économique. Il a également organisé des cycles d'auditions et des rencontres territoriales avec des lauréats. Il s'est enfin appuyé sur l'expertise d'un Comité des économistes, qu'il a mis en place pour renforcer la qualité des évaluations.

Par ce « rapport à 20 mois », le CSIA entend s'inscrire dans le cycle de décision publique, en cohérence avec l'exigence de réactivité et d'efficacité portée par France 2030. Il formule les observations suivantes.

## 1/ LES IMPACTS ATTENDUS DE FRANCE 2030 SONT MAJEURS POUR NOTRE PAYS

Le Comité de surveillance a sollicité une équipe d'économistes indépendants pour évaluer les effets de France 2030.

Il résulte de l'évaluation que le plan d'investissement devrait avoir des effets de très grande envergure sur l'activité économique, avec une hausse du PIB comprise entre 40 Md€ et 80 Md€ à l'horizon 2030.

Les impacts attendus de France 2030 sur l'emploi sont également majeurs, avec une fourchette de 288 000 à 600 000 créations nettes d'emplois. Ces évolutions attendues confirment l'importance donnée par France 2030 au soutien des formations aux métiers d'avenir.

L'ensemble de ces gains aura une incidence favorable sur les finances publiques. En générant de la croissance et de l'emploi, les 54 Md€ de dépenses seraient entièrement compensées par des gains en recettes publiques à moyen terme.

## 2/ LA TRANSFORMATION PROFONDE DES ÉCOSYSTÈMES EST DÉJÀ À L'ŒUVRE

Deux ans seulement après le lancement de France 2030, la mise en mouvement des filières économiques est manifeste. Dans les secteurs de l'automobile, de l'hydrogène, de l'électronique, du quantique, du spatial ou encore de la bioproduction, les investissements stratégiques accélèrent les mutations des écosystèmes et font émerger de nouveaux acteurs. Au 30 avril 2023, l'État s'est engagé à mobiliser 14 Md€ pour soutenir 1 900 projets innovants, portés par plus de 2 200 acteurs lauréats.

Les effets attendus de cette première vague de projets sont importants : 2 000 dépôts de brevets, 40 000 emplois directs créés ou maintenus, 12 000 nouvelles formations diplômantes aux métiers d'avenir ouvertes en 2022 ou 2023, jusqu'à 4 millions de tonnes de CO2 économisées par an, ...

## 3/ CES RÉSULTATS S'OBTIENNENT PAR UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

La réussite du déploiement de France 2030 s'appuie sur un engagement politique majeur, une gouvernance administrative spécifique et un cadre financier adapté. Elle tient également à la cohérence des investissements sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Le plan France 2030 intègre ainsi les enjeux de capital humain, d'approvisionnement, d'industrialisation et de passage à l'échelle des projets ayant fait la preuve de leur intérêt pour l'économie française.

Le plan se démarque également par sa démarche territoriale, qui allie l'exigence des investissements à la prise en compte des équilibres géographiques. La mise en œuvre du plan repose ainsi sur la mobilisation des écosystèmes locaux, des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État dans le cadre d'une gouvernance territoriale appropriée.

## 4/ TROIS ANS POUR ALLER AU BOUT DE L'AMBITION STRATEGIQUE

La mobilisation politique et administrative a permis de déployer rapidement le plan. D'ici fin 2023, près de la moitié des moyens totaux alloués à France 2030 seront engagés. Le cap d'une mise en œuvre ambitieuse doit être préservée.

La nouvelle période qui s'ouvre peut se concentrer sur les impacts. Les choix d'investissements, la pertinence des réallocations de moyens et la qualité de l'accompagnement des projets détermineront l'ampleur des bénéfices tirés des investissements.

Dans cette perspective, le Comité de surveillance formule un ensemble de recommandations. Il propose de renforcer la priorisation des investissements et d'accentuer la personnalisation de l'accompagnement. Cet esprit « commando » permettra d'agir encore plus vite et en profondeur. Le Comité recommande également de développer la fonction stratégique de l'État, sa capacité de veille et son travail d'anticipation au service des investissements publics.

## Contacts presse :

### Comité de surveillance des investissements d'avenir

Cyprien Canivenc, Rapporteur général

[cyprien.canivenc@pm.gouv.fr](mailto:cyprien.canivenc@pm.gouv.fr)

## À propos de France 2030

### Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](http://france2030.gouv.fr) | @SGPI\_avenir